Données Essentielles

Caractéristiques des acheteurs :

Nom de l'acheteur ou du mandataire :
COMMUNE DE COUFFE
Numéro SIRET de l'acheteur ou du mandataire :
21440048300019

Caractéristiques du marché public :

Numéro d'identification unique de marché public :
21440048300019202412A4F17EA00
Nature du marché :
Marché
Objet du marché :
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PLAN D'EAU DE LA COMMUNE DE COUFFÉ - PHASE 2
Code CPV principal :
45112700-2
Procédure de passation :
Procédure adaptée
Technique d'achat :
Sans objet
Modalité d'execution du marché public :
Sans objet
Numéro unique d'accord-cadre auquel est rattaché le marché :
Lieu principal d'exécution :
Plan d'eau de l'Illette de Couffé
Identifiant du lieu principal d'exécution (code postal ou code INSEE) :
44521
Type de code du lieu d'exécution :
Code postal
Durée totale du marché :
7 mois
Considérations sociales :
Pas de considération sociale
Considérations environnementales :
Critère environnemental
Marché comportant des travaux, services ou fournitures innovants :
Oui
Part des produits issus de l'Union européenne :
0.0
Part des produits fabriqués en France :
0.0
CCAG de référence :
Travaux
Date de notification :
24/07/2024
Date initiale de publication des données essentielles :
25/11/2024

Caractéristiques financières :

Nombre d'offres :
5
Montant forfaitaire ou estimé maximum HT :
371 522,75 euros
Forme du prix :
Unitaire
Type de prix :
Définitif ferme
Attribution d'une avance :
Non

Caractéristiques d'identification des opérateurs économiques :

Dénomination sociale	Identifiant (Siret, n° TVA intra, etc)	Type d'identifiant
SAS LANDAIS	788 184 299 000 14	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		
SAS JAULIN PAYSAGES	892 168 741 00015	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		
PARK ET BOIS	892 693 763 000 13	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		